

Questions orales

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai donné la réponse à cette question concernant la réforme de l'assurance . . .

Une voix: Ce n'est pas une réponse.

M. Bouchard: J'ai donné la réponse à cette question au mois de mai, et je n'ai pas l'intention de la changer au mois de septembre.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE METTRE FIN AUX ENTRETIENS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Les États-Unis ont à maintes reprises exigé que l'Accord sur l'automobile, les industries culturelles et les programmes de développement régional, entre autres, fassent partie de l'accord sur le libre-échange. Ils ont constamment refusé d'accepter de s'en remettre avec le Canada à un mécanisme obligatoire de règlement des litiges commerciaux.

Quand le gouvernement va-t-il calmer les craintes des Canadiens et cesser de s'infliger ce supplice en déclarant officiellement l'échec et la fin des entretiens sur le libre-échange?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le parti libéral prend une position de plus en plus curieuse. Nous voici à trois ou quatre semaines de la conclusion d'une négociation commerciale qui, si elle aboutit, peut avoir des répercussions très bénéfiques sur la sécurité de l'économie et la création d'emplois pour les Canadiens. Alors que nous approchons du terme de ces négociations, ils veulent que nous abandonnions la partie. C'est insensé.

M. Tobin: Monsieur le Président, le parti libéral se sent plutôt gêné de voir le ministre se balancer au bout d'une corde à la fin de ces négociations. Nous préférierions qu'on mette fin rapidement à son supplice.

Des voix: Oh, oh!

LE MÉCANISME DE RÈGLEMENT DES LITIGES COMMERCIAUX

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il faire savoir catégoriquement à la Chambre et aux Canadiens si le Canada va ou non refuser tout accord commercial qui ne comprend pas un mécanisme du règlement des litiges commerciaux? La semaine dernière, le secrétaire d'État américain nous disait que ce genre de disposition ne peut pas figurer dans un accord sur le libre-échange.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous avons déclaré clairement

à plusieurs reprises qu'à notre avis un mécanisme obligatoire de règlement des litiges est essentiel pour que les négociations commerciales soient acceptables. C'est notre position depuis longtemps et elle est devenue si populaire qu'elle a maintenant été adoptée par le premier ministre de l'Ontario. Elle sera bientôt suivie, je pense, par les membres du parti libéral de l'opposition. C'est, c'était et cela reste notre position.

M. Marchi: C'est insensé!

* * *

LE LOGEMENT

LE SORT DES SANS-ABRI—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ENGAGER DES FONDS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, en l'absence du ministre responsable du logement, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Si le ministre a accordé un tant soit peu d'attention à toutes les conférences qui ont lieu sur les sans-abri, non seulement au Canada, mais partout dans le monde, il saura que l'on évalue de façon très conservatrice le nombre de Canadiens sans toit à 40 000. Ce chiffre n'inclut pas les milliers de personnes qui vivent chez des parents ou des amis parce qu'elles ne se trouvent pas de logement.

Le message est clair, le gouvernement doit dégager des sommes substantielles pour corriger la situation. Le gouvernement est-il prêt à engager tous les fonds qu'un gouvernement responsable engagerait pour faire face à cette crise du logement?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question. J'ai dit exactement que le gouvernement continuait à se préoccuper de cette question, que nous serions présents encore une fois à la conférence qui aura lieu cette semaine, que le Canada était déjà reconnu comme étant un leader mondial dans ce domaine et que nous continuerions à assurer tous les Canadiens de notre préoccupation constante et de notre désir de participer. La solution, cependant, n'est pas immédiate et ne viendra pas uniquement du gouvernement fédéral, elle devra faire l'objet d'un consensus de l'ensemble des participants qui sont impliqués eu égard à ce problème.

[Traduction]

LES PLAINES LEBRETON À OTTAWA—LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS COOPÉRATIFS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il n'y a rien de mal à exprimer un désir mais ces sans-abri attendent un engagement véritable. Est-ce que le gouvernement est prêt à s'engager dans un projet très simple sur les Plaines Lebreton qui lui appartiennent déjà? S'engagera-t-il au cours de la semaine prochaine, sinon tout de suite, à accorder des fonds aux entrepreneurs prêts à construire des logements coopératifs ou des logements sociaux abordables sur les Plaines Lebreton?